

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T16714
Adresse du site	42-52, rue de l'Eglise	Hauteur	R+8 (25.59 m)
Bailleur de l'immeuble	privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 2 nouvelles antennes		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	14/11/2017
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	22/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	22/04/2021
Historique et contexte	

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 60° et 270°.		
Distance des ouvrants	3m en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+5 ; R+6
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 60° < 3V/m - 270° < 2V/m 5G (3500) : 0° < 2V/m - 270° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	28.93 m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 60° et 270°. ° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Ajout de 2 antennes
Zone technique	Modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair placés en pied d'antennes invisibles depuis la rue.

Date :

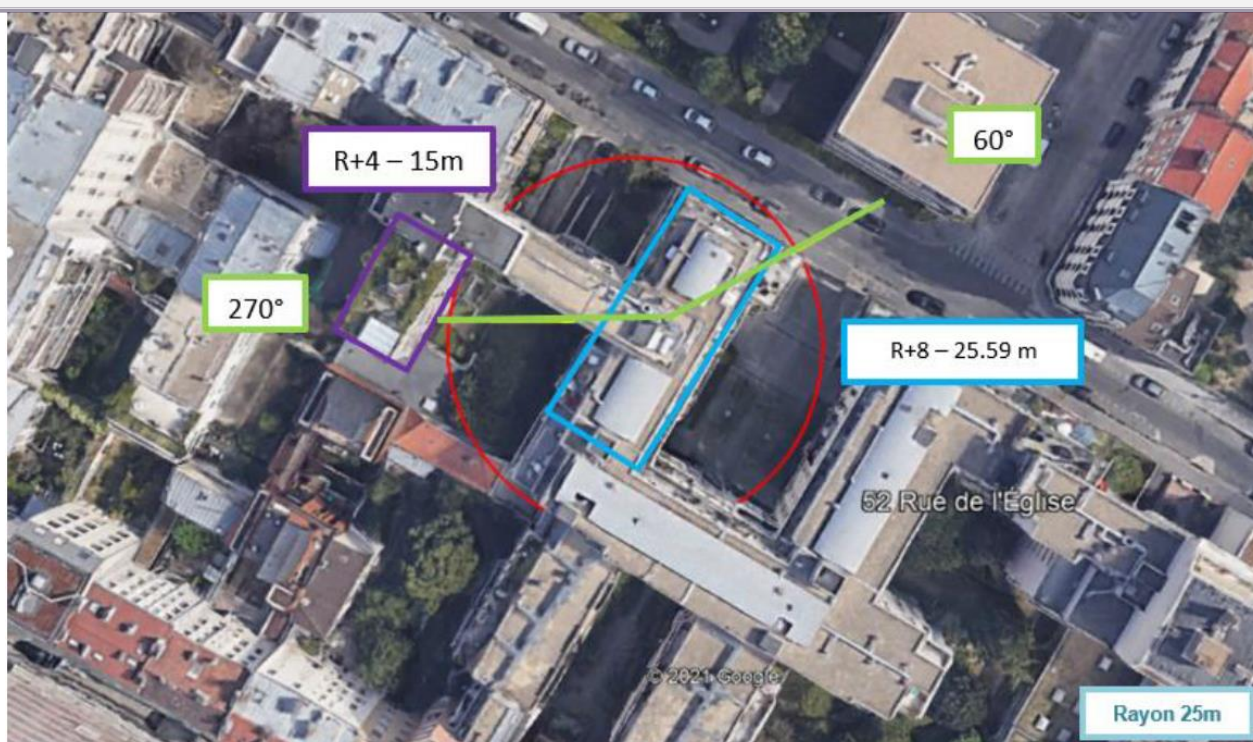
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐
		Défavorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 42-52 rue DE L'ÉGLISE 75015 PARIS-15E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 60°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour la 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

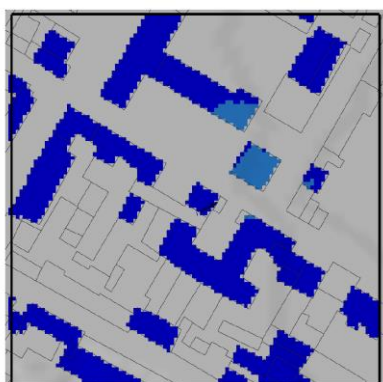
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 42-52 rue DE L'ÉGLISE 75015 PARIS-15E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 60°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

a. Azimut 60°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



b. Azimut 270°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



=

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : Ajout d'une nouvelle antenne.



AVEC CHANGEMENT VISUEL

Etat de l'existant :



Etat projeté : Ajout d'une nouvelle antenne



Vue des Azimuts

Azimut 60 ° :



Azimut 270 ° :

